

# BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපනාලය] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire  
des langues et civilisations

Référence  
BULAC/2017/525

Rédigé par  
Benjamin Guichard

Téléphone  
01 81 69 18 87

Courriel  
benjamin.guichard@bulac.fr

Date  
24 octobre 2017

## COMPTE RENDU

Réunion du 1er juin 2017  
Conseil scientifique de la BULAC

Version  
approuvée par le CS du 10  
novembre 2017

### Participants présents

#### Membres du conseil

Capucine Boidin  
Marie-Élizabeth Ducreux  
Éloi Ficquet

Annick Horiuchi  
Françoise Hours  
Jean-François Huchet

Camille Lefebvre  
Alain Messaoudi  
Méliné Pehlivanian

#### Membres de droit

Marie-Lise Tsagouria

#### Invités

Adeline Batailler  
Benjamin Guichard  
Clotilde Monteiro

Émile Page  
Julie Philippe  
Noémie Rosemberg

### Participants excusés

#### Membres du conseils

Étienne Boisserie  
Leyla Dakhli  
Catherine Depretto

Philip Huyse  
MarieLuisa Langella  
Philippe Peycam

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky  
Gérard Toffin  
Nicolas Vatin  
Christine Wise

Membres de droit  
François-Joseph Ruggiu

Invités  
Jean-François Chanal

Prochaine réunion le  
10 novembre 2017

Lieu et Adresse  
salle du conseil de la BULAC

## TABLE DES MATIÈRES

1.APPROBATION DU PV DU 2 DÉCEMBRE 2016.....	2
2.RÉPONSE REÇUE À LA CANDIDATURE DE LA BULAC À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT COLLEX-PERSÉE. 2	
3.NOTES SUR LES ACTIONS DE MÉDIATION.....	2
4.DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.....	4
4.1.TRAITEMENT DES DONNS ET CHANTIERS DE RÉTROCONVERSION.....	4
4.2.DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE.....	5
4.3.PARTICIPATION DE LA BULAC À UN PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉ DES PÉRIODIQUES D'EUROPE BALKANIQUE, CENTRALE ET ORIENTALE.....	5
5.PRÉPARATION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021.....	6

### 1. APPROBATION DU PV DU 2 DÉCEMBRE 2016

---

Françoise Hours demande l'ajout de la mention qu'elle avait faite, lors de la discussion de la candidature Collex, du statut de Pôle associé de la BnF pour l'Asie du Sud-Est dont bénéficiait la BIULO.

Le président du conseil scientifique souhaite la bienvenue à Camille Lefebvre et à Alain Messaoudi, nouveaux membres du conseil élus par l'assemblée générale du GIP BULAC.

### 2. RÉPONSE REÇUE À LA CANDIDATURE DE LA BULAC À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT COLLEX-PERSÉE

---

La BULAC n'a pas été retenue parmi les vingt établissements candidats au statut de bibliothèque délégataire. Mais la décision finale introduit un statut de « bibliothèque associée » qui est notamment proposé à la BULAC. L'établissement ne dispose pas encore d'informations précises sur ce que recouvre ce statut qui, dans sa configuration actuelle, est une solution de continuité pour les anciens CADIST. La BULAC reste donc attentive aux attentes et propositions de collaboration qui seront présentées après la constitution du GIS Collex-Persée.

Marie-Élizabeth Ducreux regrette ce résultat décevant mais considère qu'il faut effectivement rester à l'écoute des attentes du GIS ; elle note qu'il y a sans doute une incompréhension du dossier par une partie du jury et une appréciation insuffisante du rôle des études aréales comme domaine d'étude.

Benjamin Guichard souligne que certaines thématiques défendues par les établissements délégataires permettront de valoriser le rôle des études aréales, mais la logique de réseaux thématiques que permettra le GIS reste encore à déterminer.

Jean-François Huchet demande si la BULAC sera associée à la conception et à la mise en route du programme Collex-Persée. Marie-Lise Tsagouria répond que la BULAC est ouverte à toutes les sollicitations et à toute proposition de participation, mais que le niveau d'association attendu n'est pas connu pour l'instant.

### 3. NOTES SUR LES ACTIONS DE MÉDIATION

---

Émile Page présente la note sur les actions de médiation qui associe les initiatives prises par la bibliothèque en matière d'action culturelle, de valorisation scientifique et de formation. Il s'agit également d'un premier bilan pour le pôle Médiation nouvellement constitué à la BULAC. Un de ses objectifs est de rendre visible l'activité d'animation réalisée par la bibliothèque, notamment vers son public de chercheurs, en soulignant l'inscription de l'établissement dans l'actualité de la recherche et en développant des collaborations avec ses utilisateurs et ses partenaires.

L'expérimentation d'événements au format d'ateliers est une réussite. Un partenariat nouveau a été inauguré avec le festival « Cinéma du réel » organisé par la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou. Cet événement permet de valoriser les collections de documents audiovisuels développées depuis l'ouverture de la BULAC et d'attirer un public nouveau, grâce à la notoriété de l'événement. Les équipes de la BULAC ont fait un choix au sein de la sélection officielle du Festival pour effectuer sur une journée des projections continues, accompagnées de débats, en présence des réalisateurs. La fréquentation a été bonne et les intervenants satisfaits du format, l'événement devrait être reconduit l'année prochaine. L'exposition sur l'Éthiopie a connu une bonne fréquentation, la visite commentée a rassemblé un public nombreux. L'articulation entre les manifestations et la valorisation des fonds de la bibliothèque, sous la forme de présentation de sélections bibliographiques, a été systématisée. Ces sélections reposent sur une mobilisation assez large de l'ensemble des responsables de fonds et elles suscitent de nombreux emprunts, signe de leur succès.

L'offre de formation des publics dépasse l'initiation à la recherche documentaire et recouvre la présentation approfondie de ressources par domaine géo-linguistique ou d'outils de la recherche. Éloi Ficquet s'étonnant du très grand nombre de participants aux formations sur le plagiat, Émile

Page précise qu'il s'agit d'une formation obligatoire, inscrite dans les maquettes. François Hours demande des précisions sur la présence de formations faites par la BULAC dans les maquettes de l'INALCO : des formations sont effectivement proposées parmi les formations obligatoires à tous les niveaux, de la licence au doctorat. À partir du doctorat, cette offre de formations obligatoires est ouverte à tous les doctorants de la COMUE USPC.

Les ateliers d'écritures ont rassemblé douze participants, un effectif satisfaisant car il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs séances.

Alain Messaoudi se réjouit du projet de présentation hors les murs de l'exposition *TYPOGRAPHIAE ARABICAE* et espère que cela permettra de nouer une coopération de long terme avec la Bibliothèque nationale de Tunis, même si une telle politique peut être difficile à mettre en œuvre, en dépit de l'excellente volonté des deux établissements. Il est significatif que la manifestation ait lieu dans une institution tunisienne et non pas dans une institution de représentation française. Éloi Ficquet suggère que des livres d'or soient proposés lors des prochaines expositions. Méliné Pehlivanian demande si un catalogue a été publié ; Marie-Lise Tsagouria répond par la négative, mais précise qu'une exposition virtuelle reprenant les matériaux de l'exposition est prévue.

Le programme à venir est construit au fil de l'eau et reste ouvert aux contributions, remarques et suggestions du conseil. Les projets les plus développés sont la volonté de mettre en valeur le fonds géorgien, pour marquer la mise à jour de ce fonds et l'achèvement de la rétroconversion du catalogue, et la participation au festival de traduction littéraire UO/UF en association avec le projet Dictionnaire encyclopédique des littératures de l'Inde.

Marie-Élizabeth Ducreux demande si la possibilité d'un format de lecture est connu des enseignants de l'INALCO car il peut y avoir une articulation productive entre des lectures publiques et les travaux de traduction littéraire réalisés dans un cadre universitaire. Émile Page reconnaît que la publicité de cette option reste à faire, même si des tentatives ont déjà été menées dans le cadre du club de lecture.

Méliné Pehlivanian pose la question de la présence de fonds soviétiques en langues autres que le russe dans le fonds de l'Heure Joyeuse. Françoise Hours précise qu'il s'agit d'une politique d'achat rétrospectif menée dans les années 1990 qui s'est concentrée sur le russe ; la BNF de son côté n'a pas toujours conservé ou valorisé la littérature russe pour enfants reçue dans le cadre des échanges, mais ces ressources sont désormais prises en charge par le Centre national pour la littérature Jeunesse/La Joie par les livres.

En complément à la note, Émile Page fait part de la volonté de développer le volet audiovisuel et multimédia pour prolonger les manifestations de la BULAC en ligne sous la forme de reportages sur la préparation et la tenue des événements, de captations, d'entretiens. Ces travaux de réalisation sont en cours, de nombreuses mises en ligne seront réalisées à partir de cet été.

Marie-Élizabeth Ducreux invite à s'interroger sur les commémorations en 2018 de l'indépendance des nouveaux États issus de la Première Guerre mondiale et sur l'entreprise de construction d'États-nations dans un contexte multi-ethnique. Des projets sont à l'étude autour d'Antoine Marès, d'Étienne Boisserie, de Jacques Rupnik ou de Catherine Maurer. Elle propose de suggérer des collaborations à ses collègues du Groupe de recherches sur l'Europe médiane, dans l'idée de mettre en lumière une approche transversale. Car s'il faut profiter de ces commémorations pour valoriser ses fonds, c'est bien également d'en détourner la logique pour proposer des éclairages inédits.

Françoise Hours et Éloi Ficquet suggèrent de s'intéresser également à la commémoration de 1968 ; la bibliothèque conserve notamment de très belles collections tchèques issues du Printemps de Prague.

#### 4. DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

---

##### 4.1. TRAITEMENT DES DONS ET CHANTIERS DE RÉTROCONVERSION.

Julie Philippe précise l'objet de la note : le traitement des dons de petit volume étant réalisé au fil de l'eau, le document s'intéresse aux entrées de plus de 300 volumes qui exigent des chantiers de traitement de grande ampleur et donc des efforts particuliers, en articulation avec les recrutements de spécialistes disposant de compétences linguistiques.

Françoise Hours souligne une répétition de la coquille qui présente Nicole Liapine comme la fille et non comme l'épouse d'Alexandre Liapine et demande ce qui est fait des ouvrages non retenus. Julie Philippe répond qu'il sont proposés aux échanges et, à défaut, éliminés mais qu'on s'efforce de faire un tri à l'amont autant que possible.

Annick Horiuchi pose la question du statut du fonds chinois et de la priorité donnée entre la rétroconversion du catalogue et le traitement des dons ; des demandes de financements sont-elles réalisées pour ces derniers ? Julie Philippe précise que la responsable du fonds chinois était en disponibilité jusqu'au mois de mai et qu'elle a ensuite démissionné après l'obtention d'un contrat de chercheur ; un recrutement est en cours pour pourvoir le poste au 1er septembre. Quinze fonds sont en cours de rétroconversion. Certains, de petit volume, sont traités dans le cadre du travail courant avec les acquisitions et les dons. Pour le chinois, l'arabe et le persan, des chargés de rétroconversion sont recrutés spécifiquement pour ce travail. On estime que le traitement rétrospectif du chinois et du persan sera achevé au plus tard en 2018. Le rythme de travail est d'environ 1600 fiches/an pour les fonds les plus simples, de 600 fiches/an seulement pour les fonds plus complexes comportant des documents anciens. La priorité est toutefois toujours donnée aux acquisitions courantes et aux encours de catalogage. Pour le traitement des fonds patrimoniaux, l'établissement cherche à s'appuyer sur des stages longs ou à coopérer avec des chercheurs. La recherche de financement pour le traitement des dons est une suggestion à suivre.

Meliné Pehlivanian précise que la *Staatsbibliothek* a recours à l'externalisation du traitement rétrospectif de ses catalogues en raison de contraintes liées aux affectations budgétaires ; le travail de reprise de données s'avère très consommateur en temps ; le travail sur place, même s'il est apparemment plus lent, est sans doute plus efficace. Marie-Lise Tsagouria indique qu'une rétroconversion externe a été menée pour le traitement des fichiers simples, en alphabet latin ou cyrillique, mais que pour les écritures plus complexes, l'hétérogénéité des fichiers et des règles de conversion ou de vérification livre en mains font que le travail interne a été privilégié. Elle estime à dix ans la durée des chantiers qu'il reste à accomplir - et ce reliquat est fort modeste comparé à ce qui a déjà été fait. Mais pour ces écritures, l'établissement a fait le choix d'un traitement qualitatif, plus coûteux. Benjamin Guichard rappelle le recours systématique à la double écriture, processus contraignant mais essentiel, dans le signalement.

Meliné Pehlivanian s'interroge sur la façon dont est signalée l'origine des dons : toutes les informations nécessaires sont saisies, mais pourraient être davantage exploitées. Des propositions seront faites dans ce sens lors d'un prochain conseil.

Françoise Hours pose la question de l'avancement du chantier de recotation des collections de la Réserve. Benjamin Guichard propose d'inscrire ce point à un prochain Conseil.

François Lagirarde demande si c'est la totalité du fonds Bernot qui est arrivé à la BULAC : il s'agit bien de toute la bibliothèque de Denise Bernot et de l'ensemble des documents du couple Bernot relatifs à la Birmanie. En revanche la bibliothèque de Lucien Bernot a, elle, été déposée au Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France.

Alain Messaoudi s'enquiert du contenu des archives Vincent Monteil. Benjamin Guichard précise qu'un document synthétique sur le contenu des dons et un répertoire de premier niveau des archives, à traiter sont en cours d'élaboration pour servir d'appui à la répartition et à la programmation des tâches. Les documents non imprimés (manuscrits, archives) sont

signalés dans le catalogue collectif des manuscrits de l'enseignement supérieur (Calames), interrogeable par l'intermédiaire du Catalogue collectif de France qui rassemble les archives et manuscrits des bibliothèques municipales classées et de la BnF. La BULAC est également impliquée dans le projet Defter, initié par le GIS MOMM et porté par le laboratoire In-Visu (CNRS-INHA) qui répertorie les corpus d'archives et de manuscrits sur le Moyen-Orient en bibliothèques, musées et centres d'archives.

#### 4.2. DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE

Adeline Batailler présente le bilan des acquisitions 2016 qui s'est élevé à 160 000 € dont 110 000 € d'achats pérennes, ainsi que le bilan des usages. Le budget d'acquisition de documents électroniques a été augmenté de 10% en 2017 et s'élève à 165 000 €. Après paiement des abonnements, frais de maintenance et acquisitions arbitrées, il reste 95 000 € à consommer.

Le conseil valide les propositions de non-renouvellement des ressources suivantes, dont l'offre technique et commerciale s'est avérée insuffisante : *Indiastats* ; *Le Courrier des Balkans*.

Adeline Batailler présente la nouvelle organisation de l'évaluation des ressources en test, sous la forme d'ateliers associant lecteurs et agents de la bibliothèque, à la suite des discussions menées au sein du conseil scientifique. Ces séances sont l'occasion d'une présentation de l'offre existante et d'une évaluation collective de propositions d'achat. Les participants aux ateliers ont contribué à relayer l'information et ont poursuivi les tests et fait des retours complémentaires à la suite de la séance.

Le conseil est interrogé sur l'organisation et le calendrier de ces séances. Capucine Boidin suggère de viser le premier quart de chaque semestre, fin octobre et mi-février. C'est le début des cours, les enseignants sont dans une dynamique de formation et de remise à plat des ressources documentaires pour les présenter à leurs étudiants. Il faut tout de même éviter le tout début du semestre et ce calendrier nécessite d'être adapté aux différences de calendriers entre établissements. La période des soutenances, en novembre-décembre et en juin, est à éviter.

Les ressources retenues pour ces tests concerne l'Europe (ressources diffusées par *Eastview* ou *MIPP*), l'Asie (films), l'Asie du Sud et du Sud-Est (ressources diffusées par *Alexander Street*, *Routledge*, *Readex*, *SAGE* et *IG Publishing*).

Pour la présentation des ressources, la création d'un onglet thématique « Amérique et Pacifique » est prévu cet été, notamment pour valoriser une offre en accès ouvert ou onéreuse proposée par *Muse* et *Readex*, ciblant particulièrement les études caribéennes. La discussion sur les évolutions du partage entre acquisitions imprimées et électroniques (choix au titre pour les monographies, support de référence pour les périodiques) sera étudiée dans un prochain conseil.

#### 4.3. PARTICIPATION DE LA BULAC À UN PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉ DES PÉRIODIQUES D'EUROPE BALKANIQUE, CENTRALE ET ORIENTALE

Julie Philippe présente le programme de travail, appuyé sur le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur avec une subvention du MESRI, copiloté par la BULAC et la BDIC et associant les universités Paris-Sorbonne, la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne, Sciences-Po et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Marie-Élizabeth Ducreux pose la question des publications en langue allemande des communautés germanophones d'Europe médiane des XIXe/XXe, dont les collections sont très riches à Strasbourg. Julie Philippe précise que ces publications sont prises en compte dans le programme "revues germaniques" piloté par la BNUS. Annick Horiuchi pose la question de la visibilité pour le public. Benjamin Guichard précise que la première étape repose sur une mise à jour des états de collections dans le SUDOC, données immédiatement disponibles pour

le public. L'objectif d'ensemble est de rationaliser, donc de simplifier, la cartographie de ces collections de périodiques pour éviter aux lecteurs de croiser les consultations entre des collections lacunaires dispersées dans plusieurs établissements.

François Hours précise que la participation de la BnF à ce type de projet est limitée par l'impossibilité d'éliminer des collections, mais cela n'empêche pas de contribuer au catalogue collectif. Elle pose la question des périodiques slaves de la Sorbonne toujours en dépôt au CTLES. Marie-Lise Tsagouria répond que leur accessibilité et leur transfert seront déterminés dans le cadre du Plan de conservation partagée.

## 5. PRÉPARATION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021

---

Benjamin Guichard présente un bilan à mi-parcours du plan d'action triennal 2016-2018 et une note sur les services à la recherche. Il souligne le large éventail et la complémentarité des services mis en place mais insiste sur le caractère exploratoire de certains services dans leur forme actuelle et sur un constat partagé au sein des différentes instances du GIP : il manque une politique de services formalisée à destination des structures de recherche, au delà des services proposés individuellement aux chercheurs ou aux groupes de recherches. Par ailleurs, il précise que le prochain plan d'action triennal, qui sera présenté aux établissements parallèlement au renouvellement du GIP est un exercice de prospective qui doit tenir compte à la fois de l'évolution des compétences dans les bibliothèques, des attentes du monde de la recherche à l'égard des structures documentaires et des évolutions importantes attendues du paysage universitaire en Île-de-France, notamment dans le domaine des études aréales avec le projet du Campus Condorcet et l'ouverture de l'Institut des civilisations du Collège de France.

Capucine Boidin estime que la BULAC a un rôle à jouer du côté de la prise en compte des écritures non occidentales dans les projets liés aux humanités numériques ; dans ce domaine, la complémentarité avec les plates-formes envisagées par le Campus Condorcet pourrait être affirmée.

Éloi Ficquet pointe le besoin d'accueil et de mise à disposition d'un lieu de travail pour les chercheurs étrangers qui viennent en France dans le cadre de programmes de mobilité internationale. La BULAC pourrait peut être mettre en place, avec les établissements partenaires, une forme de « carrel pour chercheurs résidents » ? Camille Lefebvre rejoint cette suggestion, la BULAC pourrait coopérer avec des programmes d'appels à la mobilité pour faire venir des chercheurs souhaitant exploiter et valoriser ses fonds. Meliné Pehlivanian témoigne d'un programme similaire à la *Staatsbibliothek* de Berlin où les chercheurs invités dans le cadre d'un programme partenaire disposent d'un espace réservé et d'un interlocuteur dédié ; en échange de ce service, les résidents prennent en charge l'organisation d'un colloque au bout de trois mois de séjour.